



# Challenge CLUBS

## Challenge CLUBS

### Rhône-Alpes Région

# 2008

### Objectif :

- ▶ Développer la pratique du Triathlon, du Duathlon et des disciplines associées (triathlon des neiges, duathlon des neiges, aquathlon, run and bike, raid) de compétition au sein de la ligue Rhône-Alpes.

### Buts :

- ▶ Etablir une hiérarchie des clubs RHONE ALPES basée sur les résultats sportifs et la participation des licenciés sur chaque épreuve, ainsi que sur l'investissement des arbitres.
- ▶ Valoriser les épreuves RHONE ALPES afin qu'elles progressent en terme de nombre d'inscrits,
- ▶ Inciter tous les clubs RHONE ALPES à organiser une épreuve compétition pour densifier le calendrier.

### Principe du challenge :

- ▶ Seuls les clubs de la ligue RHONE ALPES participent.
- ▶ Seules les épreuves de triathlons, duathlons et des disciplines enchaînées de la distance SuperSprint à LD), répondant aux cahiers des charges de la FFTRI, pour licenciés "**COMPETITION**" (**catégories MINIME à VETERAN**) de la ligue RHONE ALPES comptent.
- ▶ Le classement s'établit par addition de points acquis à l'issue de chaque épreuve
- ▶ La représentation du Club sur l'épreuve est calculée en totalisant les points "à la place" attribués de façon décroissante du premier au dernier des classés, par tous ses licenciés présents.

Exemple : Duathlon SPRINT de XXXXXXX

Nombre de classés **SCRATCH** : 125

1<sup>er</sup> marque = 125 pts – Dernier = 1 pts

Un coefficient multiplicateur est appliqué à chaque épreuve en fonction de sa distance :

Type épreuve	Coefficient
Epreuves Sprint/Super Sprint	1
Epreuves CD	2
Tri 103 / Dua LD / Run and Bike LD	3
Tri LD 154 / Sprint par équipe	4
Tri Ironman	5

- ▶ Les clubs organisateurs (dont le responsable en préfecture est adhérent) bénéficient d'un bonus égal à la moyenne des points marqués par les clubs de la ligue Rhône-alpes (points des triathlètes de la ligue, divisés par le nombre de clubs de la ligue) après application du coefficient multiplicateur.
- ▶ Les clubs organisateurs se verront retirer leurs points (bonus et points des triathlètes) si le délai de retour des cartes journées et/ou des pass journée compétition est supérieur à quinze jours, de même

que si le paiement de la facture d'arbitrage intervient au delà des trente jours qui suivent la réception de la facture.

- ▶ Les arbitres présents sur les épreuves font marquer 100 points pour un assesseur et 200 points pour un principal à leur club. Ces points sont multipliés par le coefficient de l'épreuve (voir tableau ci-dessus).
- ▶ Un arbitre nommé sur une épreuve et non présent le jour de l'épreuve fera perdre 100 points multiplié par le coefficient de l'épreuve à son club.
- ▶ En cas d'ex-aequo, est privilégié au classement final, le club ayant obtenu des points sur le plus grand nombre d'épreuves.

## Suivi du challenge :

- ▶ Le classement actualisé officiel sera publié régulièrement au cours de la saison sur le site INTERNET de la ligue : <http://www.triathlonrhonealpes.com>

## Contraintes informatiques

Le bon déroulement du challenge repose sur une **collaboration indispensable des organisateurs**. Chaque organisateur devra adresser, par e-mail (ou disquette) dans les 48 heures qui suivent l'épreuve, au secrétariat de la ligue RHONE ALPES (un fichier informatique au format Excel ou Access (\*.xls ou \*.mdb) avec les données ci-dessous pour la totalité des participants dans l'ordre du classement établi:

N° Dossard	N° licence	NOM	Prénom	Place	Temps Final (hh:mm:ss)	Catégorie	Sexe	Nom CLUB

**Si la Ligue reçoit uniquement un classement sur papier ou un autre format de fichier informatique, afin de ne pas pénaliser les triathlètes présents sur cette épreuve, un calcul des points sera fait « à la main » mais le club organisateur se verra attribuer aucun point (ni par ses athlètes ni par son bonus)**

## Récompenses

- ▶ Le classement final définitif sera présenté et honoré lors de la soirée de remise des titres RHONE ALPES organisé en fin de saison.

- ▶ **Dotation :**

▶ <b>1<sup>er</sup></b>	<b>400€</b>	▶ <b>5<sup>ème</sup></b>	<b>200€</b>
▶ <b>2<sup>ème</sup></b>	<b>350€</b>	▶ <b>6<sup>ème</sup></b>	<b>150€</b>
▶ <b>3<sup>ème</sup></b>	<b>300€</b>	▶ <b>7<sup>ème</sup></b>	<b>125€</b>
▶ <b>4<sup>ème</sup></b>	<b>250€</b>	▶ <b>8<sup>ème</sup></b>	<b>100€</b>

- ▶ **Seuls les clubs présents à cette soirée avec une équipe représentative seront récompensés.**